

Contrat de Garantie Totale ChronoCarpe

Entre ChronoLoisirs, ci-après connu "le vendeur", et le client, ci-après connu "l'acheteur", il a été convenu ce qui suit :

Le vendeur est l'entreprise Chrono Loisirs, S.A.S.U. ayant son siège social 1 chemin de la coume 09300 LAVELANET en FRANCE, n° SIREN 481703049 . Les produits et prestations associés sont distribués par l'intermédiaire des sites internet www.chronocarpe.com , les applications pour mobile en téléchargement sur App Store d'Apple sous le nom " Chrono-carpe" et sur Google Play sous le nom "ChronoCarpe Tout pour la carpe" toutes deux publiées par "CHRONO LOISIRS"

Objet du contrat:

1. Le présent contrat a pour objet de fournir des garanties supplémentaires pour les produits achetés avec la **Garantie Totale** sur le site internet de Chronocarpe.

1.1 Une garantie de 2 ans à partir de la date d'achat en cas de casse accidentelle sur le produit acheté avec la **Garantie Totale Chronocarpe**.

1.2 Une garantie à la réception de votre commande en cas de problème à l'ouverture du colis (casse ou défaut) sur le produit acheté avec la **Garantie Totale Chronocarpe**.

1.3 Un remplacement à neuf du produit acheté avec la **Garantie Totale Chronocarpe** en cas de panne ou de défaut durant 1 mois à partir de la date d'achat (sous réserve de disponibilité et après restitution du produit complet dans son emballage d'origine).

1.4 Un retour gratuit* en cas de problèmes SAV durant 1 mois à partir de la date d'achat de l'article acheté avec la **Garantie Totale Chronocarpe**. **(France métropolitaine uniquement)*

1.5 Une extension de garantie d'un an à partir de la date de fin de garantie légale dans les mêmes conditions que celle-ci qui s'applique sur le produit acheté avec la **Garantie Totale Chronocarpe**.

2. Prix:

Le prix de la **Garantie Totale Chronocarpe** est indiqué sur le site internet de Chronocarpe au moment de l'achat sur la fiche produit et dans le panier numérique..

3. Conditions:

- **Casse accidentelle:** La **Garantie Totale Chronocarpe** prend en charge la réparation et/ou le remplacement du matériel garanti dans la limite de la valeur d'achat TTC du produit en cas de détérioration, totale ou partielle, nuisant à son bon fonctionnement et résultant d'un événement accidentel, imprévisible, non provoqué par le client. La garantie est valable durant deux ans à partir de la date d'achat du produit concerné et n'est utilisable qu'une seule fois sur un même article. Pour acceptation de prise en charge, le client devra présenter les faits et fournir des photos et/ou vidéos du produit. Une fois la demande acceptée, Chronocarpe s'occupera du retour du produit dans ses locaux.
- **Garantie à la réception:** La **Garantie Totale Chronocarpe** prend en charge le remplacement du produit en cas de défaut ou casse, à condition que le client ait réceptionné le produit, émis clairement des réserves sur le bon de livraison en présence du livreur et signalé les dommages causés par la livraison au SAV Chronocarpe dans un délai de 7 jours à partir de la date de réception. Une fois la demande acceptée, Chronocarpe s'occupera du retour du produit dans ses locaux.

- Retour gratuit et remplacement à neuf: La **Garantie Totale Chronocarpe** prend en charge le retour* et l'échange du produit à neuf en cas de panne ou de défaut durant 1 mois à partir de la date d'achat (sous réserve de disponibilité) à condition que le produit soit restitué avec son emballage et que le client ait bien suivi la procédure de réclamation ci-dessous. Cette garantie n'est utilisable qu'une seule fois sur un même article.

En cas d'échange impossible de l'article en raison de rupture de stock ou de fin de série, le client percevra une indemnisation sous forme d'avoir sur le site Chronocarpe du montant du prix TTC à l'achat.

**(France métropolitaine uniquement)*

- Extension +1: L'extension de garantie couvre les défauts de fabrication et les pannes qui pourraient survenir pendant la période d'un an supplémentaire à la garantie légale.

4. Exclusions de garantie:

La **Garantie Totale Chronocarpe** ne prendra pas en charge :

- les écaillures, égratignures et rayures ;
- les dommages occasionnés au cours de la livraison en l'absence de réserves émises sur le bon de livraison comme l'indique l'article 12-c des Conditions Générales de Vente du site Chronocarpe ;
- les dommages provoqués par le non-respect d'utilisation et d'entretien basique du produit, une utilisation inappropriée, une mauvaise manipulation et une modification ou une réparation non autorisée du produit ;
- les dommages survenus dans le cadre d'un usage professionnel du matériel ;
- les dommages survenus par la faute intentionnelle ou dolosive du client.

5. Procédure de réclamation:

L'acheteur devra contacter le service après-vente du vendeur à partir de son espace client sur le site Chronocarpe dans les meilleurs délais pour signaler le problème en expliquant les faits et en s'appuyant sur des photos et/ou vidéos. A défaut, le client devra envoyer une lettre recommandée accompagnée d'une preuve d'achat valide pour bénéficier de l'extension de garantie ainsi qu'une déclaration présentant les faits.

Avant tout retour de produit, une demande de prise en charge doit être effectuée auprès du SAV qui attribuera un n° de retour.

6. Loi applicable :

Le présent contrat est régi par la loi française et tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

En validant et confirmant sa commande, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions du contrat ci-dessus, disponible numériquement avant la souscription, complémentaire aux Conditions Générales de Vente du site internet Chronocarpe.